Communiqué de presse – 21 juin 2024

Nouveau centre de surtri d'Épinal :

changement d'échelle pour le recyclage des emballages ménagers en plastique

Après 6 mois de travaux et un **investissement de 19M€ (dont 15M€ engagés par l'éco-organisme Citeo),** David Lamy, *Directeur Général Recyclage & Valorisation de SUEZ France* et Jean Hornain, *Directeur Général de Citeo* ont conjointement inauguré ce jour le nouveau centre d'Épinal (88) dédié au surtri des emballages ménagers en plastiques et qui rend possible le développement du recyclage de nouveaux plastiques.

Citeo avait lancé en 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à sélectionner plusieurs prestataires pour assurer le surtri des nouveaux emballages en plastiques collectés à la suite du déploiement de l'extension des consignes de tri. Ces emballages plastiques sont en effet produits par les centres de tri de collecte sélective en mélange dans un « Flux Développement ».

Au terme d'un dialogue compétitif puis d'une évaluation technique et financière des offres déposées, SUEZ avait été sélectionné pour construire et exploiter le centre de surtri d'Épinal.

« Ce nouveau centre de surtri, le deuxième en son genre en France, va permettre de donner vie, d'ici la fin de l'année, à de nouvelles filières de recyclage des emballages en plastique et donc d'améliorer nos performances en la matière. C'est une avancée considérable vers l'atteinte de nos objectifs de recyclage » commente Jean Hornain, Directeur Général de Citeo.

Véritable outil de pointe pour optimiser la qualité des flux d'emballages, le centre d'Épinal fonctionne à un débit de production de 7,5 tonnes par heure grâce notamment à **un parc de 10 machines de tri optique capable de trier 7 catégories de plastiques différentes** : bouteilles et flacons en PET coloré, bouteilles et flacons en PET opaque blanc, barquettes en PET monocouche et multicouche, pots de PS, bouteilles de PET clair, bouteilles et barquettes en PE/PP. Grâce à cette étape de sur-tri, chacune des résines peut désormais être acheminée vers des filières de recyclage.

L'usine est en train de se doter également d'un dispositif d'autodiagnostic basé sur l'intelligence artificielle pour analyser la qualité des matières plastiques triées et ainsi réduire les erreurs de tri.

Des avancées en matière d'environnement ont été engagés avec :

- L'utilisation, une fois traités, de matériaux inertes de déchèterie pour réaliser une partie des travaux de voirie,
- Des mesures de reboisement en compensation des surfaces défrichées,
- L'emploi d'engins fonctionnant à l'énergie électrique,
- La récupération de la chaleur dégagée par les compresseurs d'air, nécessaires au fonctionnement des trieurs optiques, pour chauffer la cabine de tri,
- Des refus de tri traités dans des unités de valorisation énergétiques.

Le site vosgien **fait partie des 3 unités industrielles de surtri en France*** et ouvre la voie au développement de filières innovantes pour le recyclage des emballages plastique et la nécessaire atteinte des objectifs nationaux et européens en matière de recyclage et valorisation. Ce nouveau centre de surtri, fruit d'une démarche partenariale entre Citeo et SUEZ, affiche une capacité de traitement de quelque **25 000 tonnes d'emballages en plastique par an.**

« Ce partenariat avec Citeo a été décisif pour convertir notre installation vers le métier de surtri. Un nouveau départ qui nous permet aujourd'hui de pérenniser 30 emplois sur le territoire et d'œuvrer pour atteindre les objectifs réglementaires ambitieux de recyclage du plastique. Voilà un nouveau maillon dans la chaine des activités industrielles au service de l'économie circulaire » ajoute David Lamy, Directeur Général Recyclage & Valorisation SUEZ France.

L'ergonomie et les conditions de travail des opérateurs ont été particulièrement étudiées et intégrées à la conception du centre, que ce soit pour les opérateurs de tri avec une cabine lumineuse, respectant les dernières normes en la matière, pour les opérateurs d'exploitation et de maintenance avec des conditions d'accès aux machines facilitées et de nombreux dispositifs de sécurité, pour les conducteurs d'engins par le recours à des engins électriques et la mise en place de circulations optimisées sur le site.

À ce jour, Citeo a investi 49M€ dans ces unités pour atteindre un objectif de 70 000 tonnes d'emballages en plastique surtriées par an et 100 000 tonnes à l'horizon 2026.
L'objectif étant de respecter le geste de tri des habitants en réalisant un tri de qualité sur les nouvelles résines plastiques collectées et leur bonne orientation vers les filières de recyclage.

**La première unité de surtri de ce type a été inaugurée en janvier 2023 à Ruffey-lès-Beaune en Bourgogne, une troisième le sera prochainement en Lozère. Un appel d'offres est actuellement lancé auprès des professionnels du tri pour la conception et la construction d'une quatrième unité en France permettant de traiter, à terme, 100 000 tonnes d'emballages en plastiques.*

À propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

À propos de SUEZ

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2023, SUEZ a fourni de l'eau potable à 57 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 36 millions de personnes. Le Groupe a produit 7,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2023, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 8,9 milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.suez.com

Contacts presse :

Suez Grand Est : Sabrina Curto-Laverny - sabrina@scl-conseil.com - 06 63 30 27 66

Citeo : Pauline Carde - 06 32 03 22 55 et Simon Dulucq - 06 10 98 55 64 - citeo@maarc.fr s